



Conseil du 20^e arrondissement du 06 Mai 2024

Vœu relatif à la rénovation du « Pavillon de l'Ermitage »

Déposé par les élu·es du groupe Les Écologistes du 20^{ème}

Considérant la valeur historique et patrimoniale du pavillon d'été du château de Bagnolet dit "Pavillon de l'Ermitage", comme étant le dernier bâtiment de type régence de la ville de Paris.

Considérant l'importance des peintures murales qui s'y trouvent dont trois : « Grisailles » attribuées au portraitiste Jean Valade.

Considérant que le jardin « Alquier Debrousse » dans lequel il se trouve, véritable « havre de paix » aux nombreuses plantations, proche des quartiers prioritaires le Vau, Python Duvernois, Saint Blaise, est très fréquenté par familles et enfants.

Considérant que l'offre culturelle que souhaite y implanter la Mairie du XX est déjà fortement engagé par l'acquisition, pour le Pavillon, d'une « Micro folie », espace modulable offrant un accès ludique aux œuvres des plus grands musées nationaux grâce au Musée numérique.

Considérant que le Pavillon dans un état déjà fort préoccupant (fissures, toiture dégradée, insectes s'attaquant aux peintures murales), fermé au public par sécurité et faute d'entretien, n'évolue pas bien et nécessite, avant tout projet, une restauration urgente pour permettre sa conservation et celle des œuvres qui s'y trouvent.

Sur proposition de Claire Goffaux Espejo et des élu·es du groupe Les Écologistes du 20^{ème} arrondissement, le Conseil d'arrondissement :

- Demande que la cession du bâtiment propriété du CASVP à la ville à prix symbolique soit actée ou qu'à défaut, celui-ci soit rapidement mis à disposition de la Ville
- Réaffirme la nécessité que les travaux démarrent dans les meilleurs délais et ce avant que la détérioration du "Pavillon" ne devienne irréversible
- demande qu'un comité de suivi soit constitué à cet effet